



CHAMPIONNAT RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

PARA PÉTANQUE ADAPTÉ

SAMEDI 7 MARS 2026
9h - 16h30

BOULODROME RÉGIONAL DE BANS / MONT-SOUS-VAUDREY,
ZA PRÉS BERNARD BANS, 39380

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **LAPIERRE
Besançon**

 **beboost moveos**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para pétanque adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club de l'**ASAL Dole** et le **CDSA 39** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Nous remercions également le **Comité Départemental du Jura de pétanque** pour la mise à disposition du boulodrome régional de Bans/Mont-sous-Vaudrey ainsi que la recherche des arbitres qui officieront sur ce championnat. La compétition se tiendra le **samedi 7 mars 2026 à Bans/Mont-sous Vaudrey**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para pétanque adapté qui se tiendra du 22 au 24 mai 2026, lieu à confirmer (06).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera dans le boulodrome régional de Bans/Mont-sous-Vaudrey, ZA Prés Bernard, 39 380 Bans.

Contact et information sur la compétition :

- Gaby DIVAY, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Thomas DEVAUX Président CDSA 39, 0630184730, cdsa39@gmail.com

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2025-2026, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD/DE).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC, CD et DE. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

CONDITIONS DE LA COMPÉTITION

Les catégories : Les joueurs s'affronteront en fonction de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

Catégorie	Âges	Année de naissance Saison 2025/2026	Année de naissance Saison 2026/2027	Année de naissance Saison 2027/2028	Année de naissance Saison 2028/2029
Vétéran	Déterminée ou non, selon chaque règlement sportif de discipline (minimum 3 compétiteurs)				
Adulte	A partir de la 22ème année	2004 et moins	2005 et moins	2006 et moins	2007 et moins
U21	19, 20, 21 ans. Pas de sur classement à demander pour cette catégorie pour aller en "adulte"	2007 à 2005	2008 à 2006	2009 à 2007	2010 à 2008
U18	17, 18 ans	2008, 2009	2009, 2010	2010, 2011	2011, 2012
U16	15, 16 ans	2010, 2011	2011, 2012	2012, 2013	2013, 2014
U14	13, 14 ans	2012, 2013	2013, 2014	2014, 2015	2015, 2016
U12	11, 12 ans	2014, 2015	2015, 2016	2016, 2017	2017, 2018
U10	8, 9, 10 ans	2016, 2017, 2018	2017, 2018, 2019	2018, 2019, 2020	2019, 2020, 2021

Composition des équipes : Les équipes peuvent être mixte. Il n'y a pas de distinction par sexe dans ce championnat. Ci-dessous la liste des tableaux :

Liste des tableaux	Nombre de personne	Nombre de boule par personne
AB	1 sportif de classe AB (H ou F)	2 boules
AB/AB	2 sportifs de classe AB (H et/ou F)	2 boules
BC/BC	2 sportifs de classe BC (H et/ou F)	3 boules
CD/CD	2 sportifs de classe CD (H et/ou F)	3 boules
CD/CD/DE	3 sportifs de classe CD (H et/ou F)	2 boules
DE/DE	2 sportifs de classe DE (H et/ou F)	3 boules

Matériel du sportif :

- Boules de pétanque (2 ou 3 selon le tableau joué). L'ensemble des boules doivent être réglementées par la FIP JP, retrouvez les caractéristiques précises sur le règlement FFSA.
- Tenue homogène (obligation d'avoir un même haut lorsqu'on joue en équipe, débardeur interdit)
- Des chaussures fermées

Précisions réglementaires : Le règlement FFSA, dont voici un tableau récapitulatif.

	AB		BC	CD	CD/CD/DE	DE
Formation en équipe	Tête à tête	Doublette	Doublette	Doublette	Triplette	Doublette
Composition de l'équipe	AB	AB/AB	BC/BC	CD/CD	CD/CD/DE	DE/DE
Nb de pts par parties poules/finale	9	11	13	13	13	13
Nb de boules	2 par joueur	2 par joueur	3 par joueur	3 par joueur	2 par joueur	3 par joueur
Partie au temps	30 min	30 min	1 heure	1 heure	1 heure	1 heure
Distance	6-9 m	6-9 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m
Cercle	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm
Temps de jeu	1'30 min entre les boules	1'30 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules
« Dérogation » équipe	OK pour tous les jeunes après validation CSN					
Coaching	Intervention du coach dans le tps de jeu					
Modalités qualif	Au moins une compétition qualificative même si pas de compétition sur la région, Maintien du système d'un nombre de places qualificables					
Nb arbitres « RDJ »/terrain	1 pour 1 terrain	1 pour 2 terrains	1 pour 4 terrains		Arbitre pas de RDJ	

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para pétanque adapté, les sportifs ont besoin de figurer :

- Premier(e) du tableau AB
- Dans les 2 premiers du tableau AB/AB doublette
- Dans les 2 premiers du tableau BC/BC doublette
- Dans les 2 premiers du tableau CD/CD doublette
- Dans les 2 premiers du tableau CD/CD/DE triplète
- Dans les 2 premiers du tableau DE/DE doublette
- Les Champions et Vice-Champions de France en titre de chaque championnat seront qualifiés pour les Championnats de France de l'année suivante dans le même championnat.

Aucune dérogation ne sera délivrée.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- 9h00-9h45 : Accueil des équipes et échauffement
- 10h-12h30 : Compétition
- 12h30-13h30 : Déjeuner – repas tiré du sac ou acheté au niveau de la buvette
- 13h30-16h : Compétition
- 16h15 : Remise des récompenses
- 16h30 : Clôture du championnat

Buvette sur place : Une buvette sera disponible sur place, avec la possibilité de réserver un repas traiteur chaud au tarif de 14 €. Le menu complet comprendra des crudités en entrée, un poulet en sauce accompagné de riz, ainsi qu'une tarte en dessert (Voir fiche d'inscription).

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription Excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr et en copie à gregory.simionato@sportadapte.fr

Date limite d'inscription : **vendredi 27 février 2026.**